

Image not found or type unknown



Succession entre fille et meres

Par **asts38**, le **23/03/2011 à 12:34**

Bonjour, rnde puis deus ans que mon papa est deceder ma mere na jamais voulu que je moccupe de ses papa il y a que ma soeur qui eu le regard de ses paapier elle a vendu sa voture jai rien eu en sous et la je vien d apprendre quell vend tout les outils de jardin et outillages et l argent elle doit y garder pour elle ou partager a trois coment doit je faire pour demander ma part et en plus de cela elle me parle plus depuis deus ans c est trop tard pour lui demander mon droit en temps que fille rnest til vrai que c est elle qui doit garder les sous de la voiture quell a vendu et tous se quel vend aussi il ya aucun partage a faire quell sont mes droit merci

Par **mimi493**, le **23/03/2011 à 13:46**

Prenez un notaire pour faire la succession de votre père